Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BUT MMI : compétence C1

Session 2026 • Code sujet : **26-BUT-MMI-EP1** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3,0**
indicatif, selon les modalités locales de contrôle des connaissances et des compétences

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse de l'écosystème et des enjeux** (3 questions) — **Page 3**
2. **Analyse des données et identification des publics** (3 questions) — **Page 5**
3. **Enquête utilisateur et conception du parcours** (3 questions) — **Page 7**
4. **Diagnostic du dispositif numérique et recommandations** (3 questions) — **Page 9**
5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://coursbutmmi.fr/assets/annales/but-mmi/C1 - Comprendre les écosystèmes, les besoins des utilisateurs et les dispositifs de communication numérique/2026/BUT Métiers du Multimédia et de l'Internet - C1 - Comprendre les écosystèmes, les besoins des utilisateurs et les dispositifs de communication numérique - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse de l’écosystème et des enjeux

Rivages & Sentiers, office de tourisme intercommunal fictif, prépare la refonte de son site mobile consacré aux itinéraires littoraux. Le candidat analyse l’organisation, ses parties prenantes et les enjeux humains, éthiques et écologiques du projet à partir du cadrage fourni.

Question 1.1. Présenter l’organisation, sa mission numérique et deux éléments de son environnement externe, puis expliquer brièvement l’incidence de chacun sur le projet.

Rivages & Sentiers est un office de tourisme intercommunal fictif qui informe habitants et visiteurs sur les activités locales. Sa mission numérique consiste à refondre les pages d’itinéraires pour faciliter la préparation des sorties sur mobile et rendre les conditions d’accès plus repérables. Deux éléments externes influencent le projet : les visiteurs ont des usages et des niveaux de familiarité numérique variés, ce qui appelle des contenus simples et accessibles ; les collectivités et associations transmettent des informations de terrain qu’il faut vérifier et dater avant publication.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Concevoir des fiches mobiles accessibles, adaptées à des usages variés et alimentées par des informations de terrain vérifiées et datées.

Question 1.2. Identifier trois catégories de parties prenantes du projet. Pour chacune, indiquer une attente ou une contribution et un moyen adapté de la prendre en compte dans la conception du service.

Trois parties prenantes et leur prise en compte dans la conception :

Partie prenante	Attente ou contribution	Moyen adapté
Visiteurs et habitants	Préparer une sortie et vérifier les conditions d’accès	Tester les fiches sur mobile avec des profils variés
Associations de terrain	Signaler les difficultés d’accès	Recueillir leurs remontées et les vérifier avant publication
Collectivités partenaires	Partager des informations fiables et préserver les milieux	Valider les informations de travaux et dater leur mise à jour

Ces moyens associent les publics à la conception et contribuent à la fiabilité des contenus.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Tester avec les publics, vérifier les remontées des associations et faire valider les informations par les collectivités.

Question 1.3. Formuler deux risques ou points de vigilance du projet : l'un relatif à un enjeu humain ou éthique, l'autre à un enjeu écologique. Proposer pour chacun une mesure de prévention cohérente avec le contexte.

Risque humain et éthique : une information d'accès ou de travaux incomplète ou périmée peut conduire à une sortie inadaptée ; une collecte excessive de données peut porter atteinte à la vie privée. Prévention : dater et vérifier les informations avec les partenaires, limiter les données recueillies et rappeler que le site ne remplace pas les consignes des autorités. Risque écologique : une meilleure visibilité des itinéraires peut accroître la fréquentation de milieux fragiles. Pour le prévenir, valider les itinéraires avec les collectivités et afficher des consignes de préservation adaptées.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Fiabiliser et dater les informations, limiter la collecte de données et orienter les visiteurs dans le respect des milieux naturels.

2. Analyse des données et identification des publics

Les données d'audience portent sur 1 200 sessions enregistrées pendant quatre semaines consécutives et décrivent les appareils utilisés, les consultations de fiches et certaines actions. Le candidat calcule et interprète des proportions, complète le document réponse en tenant compte des limites des données, puis propose des publics et des besoins à vérifier.

Question 2.1. Calculer la part des sessions sur smartphone et celle des sessions ayant consulté une fiche itinéraire. Présenter les calculs, arrondir les pourcentages au dixième de point et interpréter chaque résultat dans le contexte du projet.

Sur 1 200 sessions, la part sur smartphone est : 840 / 1 200 × 100 = 70,0 %. La part ayant consulté une fiche itinéraire est : 720 / 1 200 × 100 = 60,0 %. Le smartphone est donc le support majoritaire, ce qui justifie de concevoir en priorité pour un usage mobile. Six sessions sur dix consultent une fiche, soit la valeur de référence de l'équipe pour rendre les itinéraires repérables. Ces proportions décrivent des sessions, pas nécessairement des visiteurs uniques.

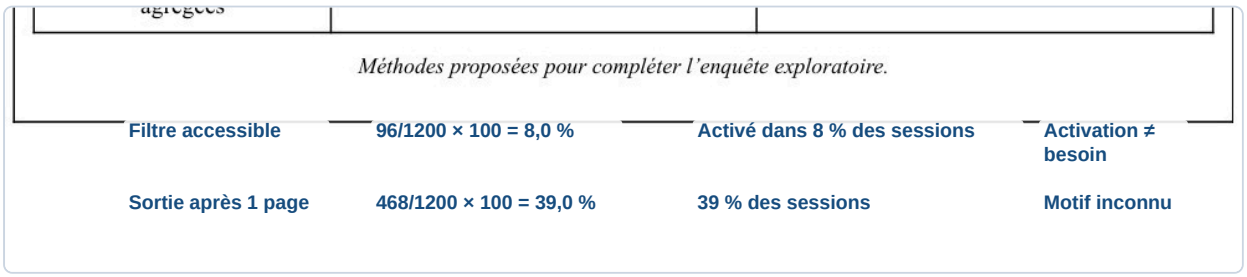
> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Smartphone : 70,0 %. Consultation d'une fiche itinéraire : 60,0 % des sessions.

Question 2.2. Compléter le DR 1 avec deux constats descriptifs supplémentaires issus du DT 2, dont au moins un calcul de proportion. Pour chaque constat, indiquer une limite d'interprétation liée aux données disponibles. Pour les proportions, utiliser 1 200 sessions comme dénominateur sauf justification contraire.

Indicateur choisi	Calcul et résultat	Interprétation dans le contexte	Limite d'interprétation
Utilisation du filtre « accessible »	96 / 1 200 × 100 = 8,0 %	Le filtre est activé dans 8,0 % des sessions observées.	Une faible activation ne prouve pas l'absence de besoin.
Sortie après une seule page	468 / 1 200 × 100 = 39,0 %	Près de quatre sessions sur dix se terminent après une page.	Le motif de sortie et la réussite de la visite sont inconnus.

Ces résultats portent sur les 1 200 sessions enregistrées pendant quatre semaines. Une session n'équivaut pas nécessairement à une personne. L'activation du filtre ne permet pas de connaître les besoins des personnes qui ne l'utilisent pas ; de même, une sortie après une seule page ne signifie pas forcément un échec. Ces indicateurs décrivent des comportements enregistrés, sans en établir les causes.

DR 1 complété : constats statistiques



✓ RÉPONSE À RETENIR

Filtre « accessible » : 8,0 %. Sortie après une seule page : 39,0 %.

Question 2.3. À partir des données et du contexte, proposer deux publics à prendre en compte dans le projet. Pour chacun, indiquer un besoin à vérifier auprès des utilisateurs plutôt que de le tenir pour acquis.

Deux publics sont à considérer, sans déduire leurs besoins des seuls chiffres d'audience :

- **Personnes consultant le site sur smartphone :** elles représentent 840 sessions sur 1 200. Vérifier auprès d'elles si elles trouvent facilement les informations pratiques et si les pages restent utilisables sur le terrain.
- **Personnes recherchant un itinéraire accessible :** le filtre a été utilisé dans 96 sessions, et P1 souhaite savoir si un chemin convient à une poussette. Vérifier quelles conditions d'accès sont utiles et comment les présenter clairement.

Les données décrivent des sessions, non des personnes uniques, et ne renseignent pas leurs motivations. Les besoins proposés restent donc à confirmer auprès des utilisateurs.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Publics à prendre en compte : utilisateurs sur smartphone et personnes recherchant un itinéraire accessible. Leurs besoins restent à vérifier.

3. Enquête utilisateur et conception du parcours

Le dossier présente quatre entretiens exploratoires anonymisés, un parcours utilisateur hypothétique et des méthodes de collecte complémentaires. Le candidat s'appuie sur ces éléments pour formuler un persona provisoire et un récit utilisateur, puis proposer et vérifier une amélioration d'une étape du parcours.

Question 3.1. Rédiger un persona provisoire à partir d'au moins deux informations du DT 3. Faire apparaître son contexte, son objectif, une difficulté et un besoin à valider. Signaler explicitement le caractère provisoire de ce persona.

Persona provisoire : Camille, parent en visite en famille. Elle consulte le site sur smartphone pour préparer une sortie avec une poussette. Son objectif est de choisir un itinéraire praticable avant de partir. Sa difficulté est de ne pas savoir d'emblée si le chemin convient à la poussette, comme l'exprime P1. Ce profil reprend une expérience individuelle et ne représente pas tous les visiteurs. À valider auprès d'autres familles : quelles informations concrètes sur le parcours leur permettent d'évaluer son accessibilité.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Camille, parent en visite familiale sur smartphone, veut vérifier avant le départ qu'un itinéraire convient à une poussette. Persona provisoire, à valider auprès d'autres familles.

Question 3.2. Formuler un récit utilisateur selon la structure « En tant que…, je veux…, afin de… ». Il doit traiter un besoin étayé par le DT 3. Ajouter un critère d'acceptation vérifiable.

> En tant que personne utilisant un lecteur d'écran, je veux comprendre les boutons et l'ordre des informations d'une fiche itinéraire, afin de préparer ma sortie sans dépendre de l'affichage visuel.

Critère d'acceptation vérifiable : lors d'un test de tâche avec un lecteur d'écran, la personne repère les boutons et les informations d'accès dans l'ordre, sans aide. Ce besoin s'appuie sur le témoignage de P3. La réussite à ce test ponctuel ne suffit pas à mesurer la satisfaction générale.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Une personne utilisant un lecteur d'écran repère les boutons et les informations d'accès dans l'ordre, sans aide, lors d'un test de tâche.

Question 3.3. Compléter le DR 2 par une étape du parcours utilisateur et une amélioration correspondante. Justifier la proposition par un élément précis des documents et indiquer une méthode d'observation ou de test permettant de la vérifier auprès d'utilisateurs.

Étape du parcours	Besoin ou difficulté documenté	Amélioration proposée	Méthode de vérification
Repérer les conditions d'accès sur la fiche	P1 veut savoir avant le départ si le chemin convient à une poussette.	Placer les informations d'accès au début de la fiche, avec des critères concrets.	Test de compréhension auprès de parents : observer s'ils trouvent l'information sans aide.

Cette proposition correspond à la troisième étape du parcours hypothétique du DT 3 et répond au verbatim de P1. Elle tient aussi compte du constat d'audit selon lequel l'information d'accessibilité apparaît après une longue description. Un test auprès d'utilisateurs permettra de vérifier le repérage ; les résultats ne seront pas généralisés à l'ensemble des visiteurs à partir d'un petit nombre de participants.

DR 2 complété : étape et amélioration du parcours

Constats statistiques complémentaires

Indicateur choisi	Calcul et résultat	Interprétation dans le contexte	Limite d'int…
Repérer les conditions d'accès	P1 : vérifier si le chemin convient à une poussette	Placer l'accès en début de fiche	Test auprès de parents : repérage sans aide

✓ RÉPONSE À RETENIR

Placer les conditions d'accès en début de fiche et vérifier leur repérage par un test de compréhension auprès de parents.

4. Diagnostic du dispositif numérique et recommandations

Un relevé d'audit signale des difficultés possibles de contraste, de description des images, de datation des travaux, de repérage des informations d'accessibilité et de suivi de la communication. Le candidat établit un diagnostic argumenté, propose des recommandations réalisables et restitue les résultats en distinguant les mesures des hypothèses à vérifier.

Question 4.1. Établir un diagnostic argumenté de deux constats du tableau. Pour chacun, préciser l'effet possible sur un utilisateur et proposer une vérification ou une correction adaptée. Les principes d'accessibilité et de qualité Web étudiés peuvent être mobilisés.

Deux constats montrent des risques concrets pour les utilisateurs :

- **Contraste :** celui des deux boutons est inférieur à 4,5:1 pour le texte courant. Leurs libellés peuvent être difficiles à lire, notamment pour des personnes ayant une basse vision. Mesurer les couleurs et les corriger selon le référentiel retenu.
- **Travaux :** plusieurs fiches ne portent pas de date de mise à jour. Un visiteur peut se fier à une information périmée et ne pas adapter son trajet. Ajouter une date visible et faire confirmer l'actualité des avis par les partenaires avant publication.

Ces vérifications ciblées ne constituent pas une évaluation exhaustive de conformité.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Corriger le contraste des boutons et dater les avis de travaux, puis vérifier la lisibilité et l'actualité des informations.

Question 4.2. Proposer deux recommandations pour améliorer le dispositif de communication numérique. Elles doivent répondre à des besoins identifiés, préciser le public visé et inclure au moins un indicateur de suivi pertinent.

Recommandation de communication	Public visé et besoin	Indicateur de suivi
Dans les publications hebdomadaires, présenter brièvement les conditions d'accès et renvoyer directement à la fiche.	Familles préparant une sortie avec poussette, besoin exprimé par P1.	Clics de la publication vers la fiche; part des testeurs trouvant l'accès sans aide.
Publier les avis de travaux dès confirmation, avec date de mise à jour et lien vers l'itinéraire concerné.	Habitants et visiteurs réguliers souhaitant adapter leur trajet, besoin exprimé par P2.	Clics suivis depuis chaque publication.

Ces recommandations répondent aux difficultés rapportées en entretien et s'appuient sur le rythme de publication déjà en place. Des liens suivis permettent de mesurer les clics sans multiplier les publications. Les entretiens étant exploratoires, des tests auprès d'autres utilisateurs permettront de vérifier que ces contenus répondent effectivement aux besoins.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Publier des informations d'accès et des avis de travaux datés, avec un lien direct vers chaque fiche. Suivre les clics et tester le repérage de l'accès.

Question 4.3. Rédiger une synthèse de trois à cinq phrases destinée à la direction de l'office de tourisme. Présenter un constat prioritaire, une recommandation et la donnée ou méthode permettant d'en évaluer l'effet. Distinguer les résultats mesurés des hypothèses restant à vérifier.

Le relevé établit que les clics depuis les publications ne sont pas suivis systématiquement et que plusieurs fiches de travaux n'ont pas de date de mise à jour. Une priorité réalisable est de dater les avis et d'ajouter un lien suivi vers chaque fiche concernée. Comparer les clics issus des publications permettra d'évaluer leur consultation; un test avant et après refonte mesurera le repérage des informations d'accès. Les difficultés rapportées en entretien sont des observations individuelles, pas une mesure de leur fréquence dans l'ensemble du public.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les clics ne sont pas suivis systématiquement et plusieurs avis de travaux ne sont pas datés. Publions des avis datés avec un lien suivi. Comparons les clics et testons le repérage de l'accès avant et après refonte. Les entretiens suggèrent des besoins, sans en mesurer la fréquence.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette évaluation de la compétence C1 du BUT Métiers du multimédia et de l'internet se déroule en session 2026, sous le code 26-BUT-MMI-EP1, pour une durée de 2 heures et un coefficient indicatif de 3,0 selon les modalités locales. Autour de la refonte du site mobile Rivages & Sentiers, elle évalue l'analyse d'écosystème, l'interprétation de données, l'enquête utilisateur, l'accessibilité et la formulation de recommandations.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Un taux se calcule ainsi : nombre de cas concernés divisé par l'effectif total, puis multiplié par 100.
- Les sessions mesurées ne correspondent pas nécessairement à des personnes distinctes et ne suffisent pas à établir une causalité.
- Les entretiens exploratoires éclairent des expériences et des besoins, mais n'estiment pas leur fréquence dans l'ensemble du public.
- Un diagnostic d'accessibilité doit être vérifié selon le contexte et le référentiel retenu ; un constat isolé ne certifie pas la conformité.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer les faits fournis des hypothèses et relier chaque incidence ou recommandation au contexte du projet.
- Présenter les calculs de proportions, utiliser le bon dénominateur et arrondir les pourcentages au dixième de point.
- Signaler les limites des données : échantillon de convenance, sessions non uniques et absence d'informations sur la satisfaction ou les motivations.
- Associer les recommandations à un public, à un besoin documenté et à un indicateur ou à une méthode de vérification.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la part d'un type de session dans l'échantillon ?

Divisez l'effectif de la catégorie par le total de 1 200 sessions, puis multipliez par 100. Arrondissez le pourcentage au dixième de point et expliquez ce qu'il signifie pour le projet.

Q : Peut-on conclure qu'un besoin est répandu parce qu'un entretien le mentionne ?

Non. Les quatre entretiens exploratoires décrivent des expériences individuelles et proviennent d'un échantillon de convenance. Ils aident à formuler des hypothèses à approfondir par observation ou test, mais ne mesurent pas la fréquence d'un besoin.

Q : Comment organiser le travail pendant les deux heures d'épreuve ?

Répartissez le temps entre les quatre parties, qui valent chacune cinq points. Gardez du temps pour vérifier les calculs, compléter les documents réponses DR 1 et DR 2 et contrôler que chaque consigne est traitée.

Q : Le contraste inférieur à 4,5:1 prouve-t-il que le site entier est non conforme ?

Non. C'est un constat à examiner pour les boutons concernés, selon le contexte du contenu et le référentiel retenu. Le sujet demande une vérification ou une correction adaptée, pas une certification générale du site.

Sujet officiel associé (PDF) : https://coursbutmmi.fr/assets/annales/but-mmi/C1 - Comprendre les écosystèmes, les besoins des utilisateurs et les dispositifs de communication numérique/2026/BUT Métiers du Multimédia et de l'Internet - C1 - Comprendre les écosystèmes, les besoins des utilisateurs et les dispositifs de communication numérique - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources BUT Métiers du Multimédia et de l'Internet : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.